

# ACTION URGENTE

## DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS

**Des membres du Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE) et d'autres organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits humains du nord de la Colombie ont reçu un courriel de menace de mort signé par des paramilitaires.**

Le 9 décembre, des membres de la section du MOVICE du département de Sucre ont reçu un courriel de menace de mort signé par les Aigles noirs, un groupe paramilitaire. En voici le contenu : « On dirait que la mort de vos collègues Rogelio Martínez et Eder Verbel et l'emprisonnement de **Carmelo Agámez** ne suffisent pas... vous, les membres du MOVICE, êtes des rats qu'il faut exterminer... on va tuer vos responsables à Sucre... **Ingrid Vergara** et **Juan David Díaz**, puis **Adolfo Verbel**, **Verónica Montaña**, **Adil Melendres**, **Jorge Velásquez**, **Malena Martínez**, **Candelaria Barrios**. » **Iván Cepeda**, ancien dirigeant du MOVICE et actuellement membre du Congrès colombien, est également cité.

Le même jour, une menace de mort signée par un groupe paramilitaire se présentant comme le Groupe pour une Barranquilla sans guérilla a été envoyée au MOVICE et à d'autres ONG de défense des droits humains de Barranquilla, dans le département de l'Atlantique. Ce message mentionnait les noms de défenseurs des droits humains travaillant pour la section du MOVICE du département de l'Atlantique, la fondation Enfance heureuse, le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques – section de l'Atlantique (FCSP), l'Association des familles unies par une même douleur (AFUSODO) et le Comité permanent pour la défense des droits humains – section de l'Atlantique (CPDH).

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous inquiet pour la sécurité des membres du MOVICE (sections de Sucre et de l'Atlantique) – notamment ceux cités plus haut – ainsi que d'Iván Cepeda et des membres des autres ONG de défense des droits humains de Barranquilla mentionnées ci-dessus, et exhortez les autorités à les protéger dans le strict respect de leurs souhaits ;
- appelez-les à diligenter une enquête minutieuse et impartiale sur les menaces de mort en question et les menaces plus anciennes, à en rendre les conclusions publiques et à traduire en justice les responsables présumés de ces agissements ;
- rappelez-leur qu'en vertu de la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme elles doivent respecter leurs obligations vis-à-vis de la situation des défenseurs des droits humains ;
- priez-les instamment de prendre des mesures immédiates pour démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 28 JANVIER 2012 À :**

#### Président de la République

Señor Juan Manuel Santos  
 Presidente de la República,  
 Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26,  
 Bogotá, Colombie  
 Fax : +52 1 596 0631 (merci de faire  
 preuve de persévérance)

**Formule d'appel : *Excmo. Sr. Presidente Santos, / Monsieur le Président,***

#### Directeur de l'Unité nationale de protection du ministère de l'Intérieur

Sr. Andrés Villamizar  
 Unidad Nacional de Protección  
 Ministerio del Interior  
 Carrera 9a. No. 14-10,  
 Bogotá  
 Colombie

[andres.villamizar@mininterior.gov.co](mailto:andres.villamizar@mininterior.gov.co)

#### **Formule d'appel : *Estimado Sr. Ministro Vargas, / Monsieur,***

#### **Copies à :**

MOVICE  
 Movimiento Nacional de Víctimas de  
 Crímenes de Estado  
 Calle 38 No 28 A 30  
 Barrio Bogotá  
 Sincelajo, Colombie

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays (adresse(s) à compléter) :**

Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
 INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le MOVICE est une vaste coalition d'organisations de la société civile militant pour obtenir vérité, justice et réparation au nom des victimes du conflit armé qui déchire la Colombie depuis des années. L'organisation a dénoncé un grand nombre d'affaires d'homicides et de disparitions forcées imputables aux forces de sécurité et à des groupes paramilitaires dans ce pays, après avoir recueilli des informations sur ces cas.

Depuis quelques années, les militants qui font campagne pour la restitution de terres volées principalement par des groupes paramilitaires, agissant seuls ou avec la complicité des forces armées, au cours du conflit colombien risquent particulièrement d'être victimes de menaces et d'assassinats. La plupart de ces actes violents sont imputés à des groupes paramilitaires. Deux semaines avant les menaces proférées contre la section du MOVICE du département de Sucre, la Cour constitutionnelle a statué en faveur des paysans de La Alemania, qui faisaient campagne avec le soutien du MOVICE pour retourner sur leurs terres après avoir été déplacés de force par des paramilitaires. Cette décision de justice constitue une étape importante vers la restitution des terres en question. Le message de menace fait, semble-t-il, référence à ce jugement et appelle le MOVICE à ne pas le considérer comme une victoire.

Des groupes de guérilla prennent également pour cible des défenseurs des droits humains et d'autres militants des droits sociaux considérés comme une menace pour leurs intérêts.

Bien que les autorités affirment que tous les paramilitaires ont été démobilisés au cours d'un programme lancé en 2003 et soutenu par le gouvernement, ces groupes continuent d'agir et de commettre de graves atteintes aux droits humains à l'encontre de défenseurs des droits humains et d'autres civils, parfois avec l'assentiment, voire la complicité, des forces de sécurité.

Dans le contexte du conflit armé qui déchire la Colombie depuis longtemps, les forces de sécurité et les groupes paramilitaires assimilent souvent les membres d'organisations de défense des droits humains et les dirigeants associatifs à des collaborateurs ou des sympathisants de la guérilla, et sont allés jusqu'à menacer, enlever ou tuer certains d'entre eux. Des défenseurs des droits humains, des syndicalistes et d'autres civils ont également été menacés, voire tués, par des groupes de guérilleros qui les accusaient de se ranger du côté de leurs ennemis.

Noms : Carmelo Agámez, Ingrid Vergara, Juan David Díaz, Adolfo Verbel, Verónica Montaña, Adil Melendres, Jorge Velásquez, Malena Martínez, Candelaria Barrios, Iván Cepeda

Genre h/f : Carmelo Agámez (h), Ingrid Vergara (f), Juan David Díaz (h), Adolfo Verbel (h), Verónica Montaña (f), Adil Melendres (h), Jorge Velásquez (h), Malena Martínez (f), Candelaria Barrios (f), Iván Cepeda (h)

AU 361/11, AMR 23/038/2011, 16 décembre 2011